

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1372

57 – MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ

Ventes et cessions

809 657 786 RCS Metz.

DIVODURUM.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 11219300.00 EUR.

Adresse : 31, Rue Jacques Chirac, 57000 Metz.

Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.

Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS Pour la société bénéficiaire de l'apport partiel d'actifs Dénomination : Maison Heler Metz Forme juridique : SAS Adresse du siège où peut être consulté le projet d'apport partiel d'actif : Immeuble le Fragonnard, 53, bis rue de Passy 75016 Paris Montant du capital : 1.000 euros Immatriculation : 106 965 080 R.C.S. Paris Pour la société apporteuse Dénomination : DIVODURUM Forme : SAS Adresse du siège où peut être consulté le projet d'apport partiels d'actif : 31 rue Jacques Chirac 57000 METZ Montant du capital : 11.219.300 euros Immatriculation : 809 657 786 RCS METZ Apport Partiel d'actif par la société DIVODURUM, de la branche complète d'activité ayant pour activité l'hôtellerie et de restauration, exploité au 31, rue Jacques Chirac – 57000 Metz, au bénéfice de la société Maison Heler Metz Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 4.345.309 euros Passif : 4.530 519 euros Rémunération des apports : En conséquence, en rémunération de l'apport ci-dessus désigné il sera attribué à l'apporteur 14.814.790 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (1 €) chacune, émises au prix unitaire d'UN EURO (1 €), sans prime d'apport, entièrement libérées, qui seront émises à titre d'augmentation de capital de la société Maison Heler Metz. Les parts sociales nouvelles seront dès la date de réalisation définitive de l'augmentation du capital entièrement assimilées aux parts sociales anciennes; elles jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions statutaires. Montant prévu de la prime de scission : Néant Date du projet commun d'apport partiel d'actif : le 29 juillet 202–6 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 30/07/2026 au RCS de METZ pour la société DIVODURUM et le 30/07/2026 au RCS de PARIS pour la société Maison Heler Metz.